

NORMES ET STANDARDS MINIMUM EXIGÉS

Tournoi des sélections régionales

Le tournoi des sélections régionales a lieu les années impaires et se tient du lundi au samedi entre la dernière semaine de juillet et la deuxième semaine d'août.

Année désirée :

- 4 terrains réglementaires (minimum 60 X 100) sur le même site disponibles de 8h00 à 18h00

Nom du site :

- École avec cafétéria pouvant loger 900 à 1 000 personnes à un maximum de 10 minutes de marche du site de compétition

Nom de l'école :

- École avec gymnase double ou centre intérieur pouvant recevoir les délégations pour les cérémonies d'ouverture et de fermeture

Nom de l'école ou du centre :

- 2 terrains supplémentaires pour l'entraînement à un maximum de 10 minutes de marche du lieu d'hébergement

Terrains :

- Estrades pour 350 à 500 personnes sur chaque terrain de compétition

Terrain 1 :

Terrain 2 :

Terrain 3 :

Terrain 4 :

- Lettre d'intention signée avec la commission scolaire (hébergement), la municipalité (terrains) et un traiteur (restauration) **(à joindre au présent formulaire)**
- Lettre d'intention signée avec une compagnie de transport si les délégations ont besoin de transport pour une activité officielle, s'il y a lieu. Noter que ces dépenses seront aux frais du COL **(à joindre au présent formulaire)**
- Hôtel avec capacité de 50 chambres à moins de 15 km du site de compétition

Nom de l'hôtel :

- Capacité de fournir un minimum de 100 bénévoles

Si vous pouvez répondre à toutes les normes minimales, votre candidature sera étudiée. Le présent document doit être reçu au minimum 18 mois avant la tenue de l'événement.

Seules les candidatures répondant aux normes minimales recevront le cahier des charges dans les 30 jours de la réception du présent document.

Commentaires :

Complété par :

ARS :

Date :